

# Sommaire

Introduction .....	11
<b>Première partie</b>	
<b>Le développement durable .....</b>	<b>13</b>
Définition du développement durable .....	15
Historique du développement durable .....	17
<b>Deuxième partie</b>	
<b>Développement durable et sport .....</b>	<b>27</b>
Olympisme et développement durable .....	29
L'Europe, le développement durable et le sport .....	35
Développement durable et sport en France .....	37
<b>Troisième partie</b>	
<b>Organiser une manifestation sportive durable .....</b>	<b>41</b>
Modèle de cahier des charges (ou Agenda 21) .....	49
Cahier des charges de la "Voie Royale" .....	113
Cahier des charges d'une randonnée en rollers .....	123
Conclusion.....	127
Sites Internet.....	129
Bibliographie.....	131



## Introduction

Inscrire une manifestation sportive dans le développement durable n'est pas chose aisée, et si la démarche est d'abord affaire de conviction, elle implique la mise en œuvre d'un processus déterminé.

Il faut en effet élaborer, appliquer et assurer le suivi d'un programme d'actions (cahier des charges ou Agenda 21) qui doit ensuite faire l'objet d'une évaluation par une personne ou un organisme indépendant.

Une telle démarche suppose la création d'une dynamique. Il faut en effet réaliser des actions visant à faire prendre conscience à tous que la planète doit nous survivre, afin de garantir la viabilité des générations futures.

Cette dynamique concerne l'ensemble des acteurs de la manifestation, que ce soit les membres du comité d'organisation (leur sensibilisation au développement durable est importante), les participants eux-mêmes, les spectateurs et les différents partenaires : les entreprises publiques et privées, les collectivités territoriales...

Toutes sortes de manifestations et événements sportifs sont susceptibles de s'inscrire dans le développement durable. Il existe différentes natures de manifestations et événements sportifs :

- Internationaux (Championnats du Monde et d'Europe, Epreuves Open) ;
- Nationaux (Championnat de France, Coupe de France) ;

- Les événements et manifestations sportives contribuant à la promotion des pratiques sportives et/ou à l'animation des territoires.

Ces manifestations et événements sportifs sont organisés soit par des prestataires privés, soit par des Groupements d'Intérêt Public, soit par l'Etat, soit par des associations (Fédérations, Ligues, Comités, Clubs...), soit par les collectivités territoriales.

Les manifestations sportives de masse sont en premier lieu concernées par une démarche "développement durable". Elles permettent en effet de créer du lien social et de faire connaître un territoire donné. En ce sens, elles se placent déjà dans le cadre des préconisations du développement durable puisqu'elles ont notamment pour objectif de lutter contre l'exclusion et la sédentarité.

Ce livre, essentiellement pratique, donne toutes les recettes afin de concevoir et d'organiser une manifestation sportive durable. Il est structuré en trois parties. Les deux premières parties visent à retracer l'histoire du développement durable ainsi que la prise en compte de ce concept par le monde sportif, et notamment par le mouvement olympique, l'Europe et la France en particulier.

La troisième partie permet d'inscrire une manifestation sportive dans le développement durable, et ce à travers l'élaboration d'un cahier des charges (ou Agenda 21) dont il est proposé un modèle.

Je souhaite que cet ouvrage vous donne toute la matière afin de faire de vous des organisateurs responsables et citoyens, soucieux de l'avenir de notre planète et donc du futur de nos enfants, petits-enfants, arrières-petits-enfants, arrières-arrières-petits-enfants...

**Première partie**  
**Le développement durable**



## Définition du développement durable

Le développement durable est un projet de société, une nouvelle forme de gouvernance, une réaction qui repose sur la prise de conscience de la fin programmée de notre environnement physique. C'est une alternative de développement : chacun doit dorénavant agir en citoyen responsable afin d'améliorer le monde dans lequel nous vivons, et assurer ainsi l'avenir des nouvelles générations.

Le champ d'action du développement durable s'exerce dans trois grands domaines :

- l'équité sociale,
- la protection de l'environnement,
- le développement économique.

On y retrouve pêle-mêle les économies d'énergies, la gestion des déchets, les fonds éthiques, la qualité des bâtiments, le tourisme durable, la lutte contre la pollution, la protection et la promotion de la santé, le commerce équitable, l'aide aux pays en voie de développement, la gestion responsable des ressources humaines dans l'entreprise, bref, tout ce qui va dans le sens d'un meilleur devenir de l'humain.

Pourquoi cette idée ? Parce que la raréfaction de certaines ressources naturelles, les pluies acides, les changements climatiques causés par l'effet de serre, les risques industriels, la déforestation, le trou dans la couche d'ozone, estimé par la NASA à une superficie de 28 millions de kilomètres carrés, la dégradation des réserves

d'eau douce et l'inégalité entre les différentes régions du monde sont quelques-uns des effets catastrophiques de notre mode de développement actuel.

Le développement durable est à la fois une prise de conscience de ces données ainsi qu'une réponse visant à définir un nouvel équilibre entre l'homme et son environnement.

C'est un engagement pour le futur. Il nécessite des changements profonds...

## Historique du développement durable

La naissance de l'idée de développement durable remonte à l'essor des mouvements écologistes à la fin des années 1960. "Le concept de développement durable a été formulé dès les années 1970, mais les impératifs stratégiques de la guerre froide puis le contexte de la crise de la dette l'ont mis sous le boisseau jusqu'au début des années 1990" (Sylvie Brunel, 2004)<sup>1</sup>.

Trois décennies peuvent être distinguées dans la formulation de ce concept : les années 70, 80 et 90.

### **Les années 70**

Un contexte a favorisé une véritable prise de conscience et notamment la croissance démographique des pays du Sud et le premier choc pétrolier de 1973.

De nombreuses catastrophes marquèrent ces années. On peut citer :

- La catastrophe de Seveso du 10 juillet 1976 (ville située en Lombardie, au nord de l'Italie). L'explosion accidentelle d'un réacteur chimique produisant des herbicides provoqua un nuage de dioxines qui contamina toute une région. Cet accident est à l'origine d'un débat important sur les risques provoqués par les dioxines,

---

<sup>1</sup> "Le développement durable " éd. PUF, coll. " Que sais-je ?"

- Le naufrage du pétrolier libérien "Amoco Cadiz" le 16 mars 1978. Ce pétrolier heurta des rochers et laissa s'échapper plus de 232.000 tonnes de pétrole. 360 kilomètres de côtes furent souillés.

En 1971, le Club de Rome, association d'économistes et de scientifiques fondée en 1968, dénonça dans son rapport appelé "The limit to growth", traduit en français par "halte à la croissance", le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources, de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels. Il prône la "croissance zéro" de la démographie humaine afin de sauvegarder les matières premières non renouvelables.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain, à Stockholm, en 1972, souligna que l'environnement et le développement ne pouvaient être dissociés et qu'il fallait y intégrer l'équité sociale et la prudence écologique. Cette conférence a abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), complément du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

## **Les années 80**

Les années 80 sont notamment marquées par l'augmentation de la dette des pays du tiers monde. L'année 1985 voit la première mesure du trou dans la couche d'ozone. En 1989, c'est la fin de la guerre froide, avec la chute du mur de Berlin.

En 1987, le rapport de la commission Brundtland du nom, de Madame Brundtland, alors Premier ministre de Norvège et présidente de la Commission Mondiale sur